



MEDITERRANEE

leo lagrange
FEDERATION



Projet Pédagogique
ALM Edouard HERRIOT
Année 2021-2022

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE	3
L'environnement	3
Le public visé	5
LES OBJECTIFS DU PROJET	6
Le Projet Éducatif de la Fédération	6
Les objectifs généraux	6
Les objectifs opérationnels	7
Les projets d'activités	7
LES MOYENS	11
Humains	11
Relationnels	12
Matériels : les espaces	13
Financiers	14
Les partenariats	15
Le fonctionnement de la structure	15
Cadre sanitaire : organisation – mise en place	17
L'ÉVALUATION	19
Les outils d'évaluation	19
LA COMMUNICATION	21
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	22
Les moyens	22
Nos engagements	22
LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE	23
Nos engagements	23
La Délégation Nationale Enfance	24
La Charte de Qualité	25





PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'environnement

Champs d'action de l'accueil

L'ALSH Saint-Martin se déroule dans les locaux de l'école maternelle Edouard Herriot. L'école est située dans le quartier St Martin, au sud-ouest de Perpignan. Sa configuration géographique permet un accès direct vers le Sud et à l'opposé vers le centre-ville.

L'école maternelle fait partie du groupe scolaire E. Herriot/M. Curie/J.Zay. Elle accueille principalement les élèves de ce quartier mais aussi quelques élèves du secteur des Baléares et de Mailloles n'ayant pas trouvé de place dans les écoles P. Picasso et B.Pascal. Ce groupe scolaire se situe à la périphérie du quartier St Martin, à proximité des quartiers Mailloles, St Assisclé et la gare.

Pour la majorité d'entre eux, les élèves et leurs familles habitent dans des logements sociaux : HLM V.Dalbiez, résidences Perpinya et Romarins.

Caractéristiques

L'école Edouard Herriot se situe en zone d'éducation prioritaire (REP plus). Elle fait partie du bassin du collège Mme de SEVIGNE. La grande majorité des familles appartient à des catégories socio-professionnelles défavorisées ou en situation d'extrême pauvreté.

On soulignera la variété du public accueilli. Nous trouvons à Herriot des pratiques culturelles et sociales diverses.

La structure

L'accueil de loisirs accueille les enfants tous les mercredis ainsi que durant les petites vacances (sauf Noël) et les vacances d'été.

Les enfants peuvent fréquenter l'accueil de loisirs à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Les horaires d'accueil sont échelonnés afin de prendre en compte le rythme des enfants et de convenir aux familles.

L'accueil de loisirs ouvre ses portes de 7h45 à 18h15 comme suit :





- Le matin : de 7h45 à 9h00
- Le midi : de 11h45 à 12h15
- L'après-midi : de 13h45 à 14h15
- Le soir : de 17h00 à 18h15

Adresse du centre
ALM Edouard HERRIOT
68 avenue Victor DALBIEZ – 66000 PERPIGNAN
Tél. : 07 63 02 96 74 – mail : caroline.santiago@leolagrange.org

Les dispositifs

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse.

Suite à la refondation de l'école, la ville de perpignan a signé un PEDT qui reprend et précise les valeurs éducatives définie conjointement avec les partenaires du PEL. Le PEDT est formalisé par secteur de collège, l'ALAE Jean Zay dépend du secteur « Sévigné ».

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité





Le public visé

Caractéristiques de la tranche d'âge des enfants de 3 à 6 ans

Physiologiques	Intellectuelles	Sociales	Affectives
<ul style="list-style-type: none">- vivre et se reposer à son rythme- Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps- contact avec le monde vivant, découverte du monde, des sensations, éveil des sens	<ul style="list-style-type: none">- apparition de la pensée symbolique- acquisition des notions temporelles imagination- développement du langage et de la pensée- curiosité croissante, questions nombreuses sur tous les sujets	<ul style="list-style-type: none">- début de socialisation- passage de Il / Elle au prénom- début du partage- Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes- dépendance vis-à-vis des autres, l'adulte surtout.	<ul style="list-style-type: none">- Rupture avec la famille difficile- Besoin de relations privilégiées, rassurantes.- Cadre clair et net- Repère fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs.- Besoin d'habitudes

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

Caractéristiques du public accueilli

L'accueil de loisirs maternel Saint-Martin accueille des enfants âgés de 30 mois à 6 ans scolarisés en école maternelle. Toutefois, si les enfants âgés de 30 mois ne sont pas scolarisés ils peuvent être accueillis à condition qu'ils soient propres et déjà inscrits sur une école maternelle.

La capacité maximale d'accueil du centre a été fixée à 48 enfants pour les petites vacances et les mercredis. L'été à 56.

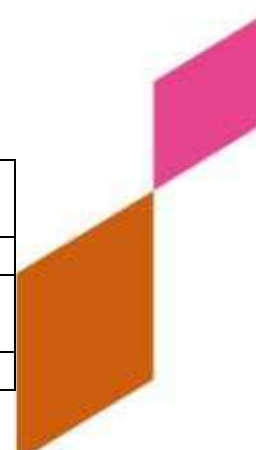
On soulignera la variété du public accueilli. Nous trouvons à Herriot des pratiques culturelles et sociales diverses ce qui est une richesse importante pour les enfants et les adultes et permet la connaissance et l'acceptation d'autres modes de vies.

Si l'environnement est en mesure de proposer des activités culturelles ou sportives (proximité du centre-ville, gymnase Alsina, Centre social) on constate qu'il y a une non fréquentation des pôles culturels et sportifs du quartier et de la ville.

Effectif de l'accueil de loisirs par période/par type

Type d'accueil	Enfants de moins de 6 ans	Total
Mercredis	40	40
Petites vacances scolaires	45	45
Vacances d'été	50	50

Cf : déclaration DDCSPP





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le Projet Éducatif de la Fédération

Le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (qui existe sous différents supports) est présenté à tous les membres de l'équipe ainsi qu'aux usagers. La pédagogie de la découverte sera un des principes fort de notre approche quelle que soit l'activité pratiquée. La Fédération propose quatre leviers d'intervention :

- ✓ Des démarches éducatives démocratiques,
- ✓ Des activités ludo-éducatives innovantes et évaluées,
- ✓ Des activités physiques et sportives « génératrices » de citoyenneté,
- ✓ Un accès facilité à la diversité culturelle.

Quels sont nos ambitions éducatives au quotidien, pour le public de l'accueil de loisirs ?

- S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.
- Être à l'écoute de notre territoire : nous nous appuyons sur toutes ses potentialités (en termes d'infrastructure, d'environnement et de partenariats notamment)
- Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais des programmes et outils de Léo Lagrange et des outils de l'association Les Petits Citoyens
- Permettre à l'enfant de découvrir ses potentialités par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- Combattre les inégalités sociales et culturelles via les modes d'expression et de création.

Les objectifs généraux

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

PROJET EDUCATIF	Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
	<i>Education à la citoyenneté</i>	<i>Lutter contre les discriminations</i>	<i>12 séances du programme « Défis & Différences »</i>
	<i>Accès à la culture</i>	<i>Mettre en place un parcours individuel de Spectateur</i>	<i>Découverte des arts du cirque (Atelier Cirque coanimé par l'équipe et un comédien / intervenant)</i>
	<i>Education au développement durable</i>	<i>Education à la consommation responsable</i>	<i>Découverte et rencontres avec les producteurs locaux</i>



Les objectifs opérationnels

Sensibiliser au respect de l'environnement

Responsabiliser l'enfant et les adultes sur l'importance du respect de l'environnement afin d'y développer une démarche citoyenne. Permettre aux enfants de s'ouvrir au monde extérieur.

Vivre ensemble

Nous souhaitons permettre les rencontres, les échanges et les discussions entre enfants d'origines et de milieux différents afin de favoriser la diversité, la solidarité et le partage. Favoriser le vivre ensemble ce qui permet à chaque enfant de partager de multiples expériences véritablement indispensables pour une ouverture aux autres et au monde qui nous entoure.

Rencontrer, jouer ensemble et partager des moments de plaisir, c'est ce qui permet d'aller au-delà des différences. Nous souhaitons inclure, dans les meilleures conditions possibles, les enfants en situation de handicap afin d'établir une relation d'entre aide.

Rendre l'enfant autonome et citoyen

Nous essayons de créer une dynamique conviviale menant à l'expression, l'épanouissement et le développement de l'enfant, les impliquer dans le choix de leurs activités, être à l'écoute de leur opinion.

Créer du lien et impliquer les familles à la vie du centre

Créer du lien avec les familles en organisant des temps de rencontre et d'échange. Nous souhaitons valoriser les savoir-faire de chacun en proposant aux parents de venir transmettre leurs savoirs lors de demi-journées.

Respecter les rythmes de vie de l'enfant

En répondant aux besoins réels de chaque enfant. Ne pas oublier que l'enfant avant d'être dans un groupe est une entité à part entière et un adulte en devenir. Pour cela, il faut une certaine connaissance des besoins physiques et psychiques des enfants, et un système souple d'organisation.

Les projets d'activités

Sensibiliser au respect de l'environnement

-Découverte de l'environnement naturel et culturel par le biais de sorties fréquentes (intervenants, musées, balades et sentiers pédagogiques)

-Prévenir les risques alimentaires avec la mise en place d'un jardin potager que nous partageons avec l'école. Les enfants vont découvrir, pratiquer et partager la culture potagère BIO.





Nous avons constaté que les enfants ne mangent pas forcément un petit déjeuner équilibré d'où la mise en place d'un petit déjeuner varié (pas obligatoire). C'est un moment de partage et d'éveil des sens.

-Activités artistiques à base de produits recyclés.

-Mise en place d'ateliers permettant de découvrir les produits de la terre (cuisine).

-Sensibiliser les enfants à la biodiversité à l'aide d'intervenants (association « insectes et nature », agriculteur, projet manger-bouger)

Vivre ensemble

-Mise en place d'une mascotte qui a pour objectif de valoriser les attitudes faisant preuve de bienveillance, d'entraide et de solidarité. Elle rappelle que vivre ensemble nécessite des règles collectives. En fin de journée elle valorise les attitudes faisant preuve d'altruisme.

-Mise en place de pancartes et d'affiches construites avec les enfants. Celles-ci seront des éléments de décor mais elles auront aussi une fonction civique et sociale.

-Découverte de nouvelles cultures et traditions avec la mise en place d'activités manuelles, sportives, d'expression et d'actions solidaires.

-Prendre du plaisir à vivre ensemble en assouplissant le rythme de la journée et en privilégiant les moments conviviaux. En prenant en compte l'enfant dans sa globalité (rythme de la semaine scolaire), nous avons constaté que notre journée du mercredi était trop « timer ». Nous souhaiterions donc laisser plus de place à l'échange collectif et individualisé.

-Nous avons décidé de porter une attention particulière aux émotions des enfants car l'enfant d'âge maternel est sujet à de véritables tempêtes émotionnelles. L'attitude de l'adulte face à ces derniers est déterminante pour son développement. Pour pouvoir agir face aux émotions des enfants nous mettrons en place des ateliers de "gestion des émotions" à l'aide de jeux de carte, de livres, jeux d'expression sur les temps calmes. Un enfant qui identifie et arrive à gérer ses émotions est un enfant plus épanoui.

Rendre l'enfant autonome et citoyen

-Les responsabiliser en donnant des missions pour le collectif : participation aux tâches (repas, goûté, rangement)

- Pour son développement, l'enfant a besoin de fiction et d'imagination, ce qui va l'aider à développer sa personnalité. L'imagination, la fantaisie et le rêve colorent et compensent la réalité souvent bien contraignante. Le conte alimente l'imagination et contribue par là-même à la construction individuelle de l'enfant. Pour cela nous partirons sur un projet à l'année où nous appuyerons sur les contes pour partir à la découverte de diverses thématiques.





-Nous avons instauré une mise en train le matin qui va créer une dynamique de groupe et conviviale. C'est un moment essentiel de la journée où l'on va se retrouver pour « la choré d'Herriot » (rituel des mercredis) qui nous permet d'impulser la bonne humeur. Des chants seront proposés sur d'autres temps dans la journée afin que le groupe fonctionne à l'unisson chacun avec sa propre personnalité et dans le respect de l'autre. Chacun participe à un moment de partage.

-Favoriser les temps d'apprentissage de la vie quotidienne.

-Rangement des activités : L'enfant est associé à l'installation et au rangement des activités.

-Favoriser les échanges : mise en place de temps de parole après le repas et/ou en fin de journée, avec des thématiques ou pour évaluer le ressenti des enfants afin qu'ils puissent exprimer leurs émotions. Ces temps-là nous permettent également d'identifier leurs besoins.

-Permettre à l'enfant de choisir les activités qu'il fera durant la journée. Il apprend ainsi à faire des choix et à les assumer. Les activités n'ont pas un caractère obligatoire, l'enfant peut choisir de ne rien faire (sous l'œil attentif de l'adulte).

Créer du lien et impliquer les familles à la vie du centre

-Mise en place d'affichages attractifs afin de valoriser notre travail.

-Nous souhaitons impliquer les familles en leur proposant des temps partagés avec leur enfant ainsi que le groupe. Pour cela, nous fonctionnerons avec un tableau d'inscription dans lequel le parent pourra soit proposer une spécificité soit s'inscrire sur l'un des projets proposés par l'équipe.

-Participation à la réunion de la rentrée scolaire où nous informons les familles de l'existence d'un accueil de loisirs dans les locaux de l'école maternelle Edouard Herriot. Cette réunion nous permet de présenter le projet ainsi que l'équipe.

-Mise à disposition du projet pédagogique pour les familles.

-Développer un accueil de qualité pour créer un climat de confiance, individualiser les relations et gérer la séparation et les retrouvailles quotidiennes. Pour cela nous avons mis en place un rituel dès l'arrivée des enfants. A l'aide d'une affiche avec des émoticônes, ils doivent en fonction de leur humeur ou leur besoin, saluer la personne à l'accueil par un « check » du pied, de la main ou du coude ou par une danse.

Les temps d'accueil nous permettrons l'échange avec les parents afin de mettre en œuvre une coéducation.





Respecter les rythmes de vie de l'enfant

Chaque enfant a un rythme de développement qui lui est propre. Il s'agit donc de respecter ses besoins et ses désirs, lui offrir la possibilité de s'exprimer par le jeu, s'évader dans un espace imaginaire, mettre en place des activités et des temps de découverte et de détente, favorisant son épanouissement.

Mise en place de rituels et de repères temporels qui favorisent le sentiment de sécurité des enfants et qui permettent de rythmer la journée.

- Rituel de rangement : musique, rituel de regroupement avant le repas avec l'aide de deux marionnettes représentant des personnes âgées.
- Le repos : les enfants au moins les plus grands ont la possibilité de choisir entre un repos traditionnel sieste ou un temps calme (conte, ludothèque...). Pour les plus petits, la sieste reste un moment qui va préparer la suite de la journée. La sieste est un moment indispensable au maintien de l'équilibre physique et psychique.
- Les coins de jeux installés sur le temps d'accueil le matin et le soir, prévus comme des espaces transitionnels, sont indispensables à l'adaptation des enfants. Ces coins de jeux sont des repères spatio-temporels.
- Continuité éducative : créer des passerelles et une continuité entre les différents lieux d'accueil de l'enfant. Il s'agit donc de répondre aux besoins de l'enfant et de construire un discours commun et une vision partagée. Les échanges interprofessionnels ne se limiteront pas à des échanges fonctionnels mais auront également une approche pédagogique. Mise en place de temps de rencontre avec les équipes des écoles maternelles où sont scolarisés les enfants que l'on accueille.

Les séjours courts

Les centres de loisirs éducatifs contribuent aux acquisitions de connaissances, à la conquête de l'autonomie et de la responsabilité, au « vivre ensemble », à « agir ensemble ».

Chaque année en période estivale nous organisons un séjour court de trois jours et deux nuits en camping. Nous travaillerons en partenariat avec les familles pour établir le groupe d'enfants étant en capacité de vivre cette expérience.

Durant ce séjour les enfants vont apprendre à vivre ensemble et être solidaire, découvrir un nouvel environnement ainsi que développer leur autonomie. Une expérience qui enrichira les relations tout au long de l'année. Ces séjours permettent aux enfants de s'ouvrir et de s'épanouir en petit groupe. Ce sont des temps d'aventure et d'échanges où les enfants vont s'enrichir et vivre des expériences nouvelles, denses et inoubliables.





LES MOYENS

Humains

La Direction :

SANTIAGO Caroline (BPJEPS LTP) - DUGNACH Marine (BAFD en cours)

Les animateurs :

Nom	Prénom	Âge	Qualification	Fonction	Statut	Période
MARFOUTINE	Jessica	30	CAP Petite enfance/BAFA	Animatrice	CDII	Mercredis Et Vacances
LHARCH	Khadija	48	BAFA	Animatrice	CDII	Mercredis
GIL	Régis	38	BAFA	Animateur	CDII	Mercredis Et Vacances
SANTIAGO	David	41	BAFA	Animateur	CDII	Mercredis Et Vacances
MOUKINE	Marie	21	BAFA	Animatrice	CEE	Mercredis Et Vacances

Rôle et missions

La directrice :

- est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique
- est en charge de la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel
- est garante de la sécurité physique et affective des enfants
- gère les relations avec les différents partenaires
- a en charge la gestion administrative, financière et matérielle
- est garante de la cohésion de son équipe
- a en charge la gestion du personnel
- a un rôle formateur auprès de ses équipes
- a en charge l'organisation de l'accueil des publics
- associe les parents





Les animateurs :

- sont garants de la sécurité physique et affective des enfants
- sont à l'écoute des enfants et répondent à leur besoin
- ont pour mission la gestion de la vie quotidienne des enfants
- sont chargés de participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif
- ont pour mission de proposer et d'organiser des activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants
- sont en charge de construire une relation individuelle et collective de qualité avec les enfants
- sont en charge de participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les enfants, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement.

Relationnels

La place des parents

Si les accueils de loisirs répondent aux besoins de garde des familles, ils sont également un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants. Les parents sont très souvent en attente de relation et de communication.

Ce lien est important à différents égards :

- pour les enfants, qui se sentent rassurés par la continuité éducative entre leur famille et les accueils de loisirs ;
- pour les parents, qui ont besoin de confiance dans la prise en charge de leurs enfants ;
- pour l'équipe de l'accueil de loisirs, qui a besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative ;
- pour l'organisateur qui a besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil en fonction des réalités vécues par les enfants et leurs familles.

Le lien entre les familles et les accueils de loisirs correspond donc à un enjeu important.

Un accueil systématique des familles en début et en fin de journée.

Des temps d'animation communs :

Temps de loisirs partagés avec les familles : Partager des moments de détente et de découverte en famille ; valoriser les savoir-faire de chacun ; renforcer les liens parents /enfants autour d'activités partagées et de sorties familiales. Organisation de sorties en famille, d'ateliers créatifs, de jeux ou de cuisine.

Des réunions avec les parents : Ces rencontres peuvent être proposées soit en amont d'une activité particulière, soit pour présenter le programme des vacances scolaires et ses modalités.





Ces rencontres seront organisées une fois par an particulièrement au moment de l'été et au moment de la rentrée pour les ALAE. Il s'agira de présenter le personnel d'encadrement mais également les intentions pédagogiques ainsi que les activités qui en découlent. Il sera également abordé le fonctionnement général du centre et les procédures administratives.

Ce temps sera construit de façon à :

- créer un échange avec les parents ;
- renforcer le lien avec les équipes ;
- mesurer la satisfaction des familles ;
- associer au maximum les parents à la vie de l'accueil de loisirs.

Le planning : Le centre sollicitera les familles par les affichages de plannings où le parent sera informé des activités, des sorties, mais aussi du thème abordé, des modalités d'inscriptions et toute autre information (récupération : de bouchons, de cartons, de tissus...) leur permettant de mieux connaître la vie du centre.

Le cahier de présence : sera un moyen de communication et un lien très important avec les familles. Sur ce support toutes les informations de la journée concernant l'enfant y seront mentionnées ainsi que les recommandations des familles (qui viennent le récupérer, les « petits accidents »).

Les invitations :

- espace convivial thé /café mis à disposition le 1^{er} jour du séjour afin de souhaiter la bienvenue et créer un échange avec les familles
- expositions
- projets partagés avec les familles

Matériels : les espaces

Le centre de loisirs évolue dans les locaux de l'école E. Herriot composée de 6 classes. En accord avec l'équipe éducative, le centre occupe la quasi-totalité des locaux.

Le centre dispose donc :

- Des 7 salles de classe
- D'une grande salle (accueils, fêtes et expositions, parcours motricité)
- D'un dortoir
- De deux blocs sanitaires (WC et douches)
- D'une tisanerie
- D'un bureau
- D'une cantine
- D'une bibliothèque
- D'une pièce polyvalente

Mais également à l'extérieur :

- D'une cour ombragée, aménagée, avec une aire de jeux et un jardin potager
- D'un terrain de sport commun aux deux autres écoles élémentaires
- D'un hangar à vélos





Financiers

Le budget pédagogique est de 0,36 euros par heure enfant accueilli (PSO).

Les dépenses du budget sont réparties en fonction d'une grille de répartition budgétaire.

Tarifs des accueils de loisirs de la Ville de Perpignan - au 1er septembre 2021

PERPIGNAN	QF>1600	1201<QF≤1600	901<QF≤1200	601<QF≤900	401<QF≤600	301<QF≤400	QF≤300
Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires							
Demi journée sans repas	7,10 €	6,10 €	5,40 €	4,50 €	3,00 €	2,50 €	2,30 €
Demi journée avec repas	10,97 €	9,54 €	8,74 €	7,77 €	5,54 €	4,77 €	4,13 €
Journée sans repas	15,00 €	11,20 €	9,30 €	6,90 €	5,00 €	4,00 €	3,50 €
Journée avec repas	18,87 €	14,64 €	12,64 €	10,17 €	7,54 €	6,27 €	5,33 €
Les mercredis - Cycle minoré de 30% pour 1 inscription sur 1 cycle complet (de vacances à vacances)							
Forfait pour 1 cycle complet de 6 mercredis (cycle 5 - novembre/décembre)							
Demi journée sans repas	29,82 €	25,62 €	22,68 €	18,90 €	12,60 €	10,50 €	9,66 €
Demi journée avec repas	46,07 €	40,07 €	36,71 €	32,63 €	23,27 €	20,03 €	17,35 €
Journée sans repas	63,00 €	47,04 €	39,06 €	28,98 €	21,00 €	16,80 €	14,70 €
Journée avec repas	79,25 €	61,49 €	53,09 €	42,71 €	31,67 €	26,33 €	22,39 €
Forfait pour 1 cycle complet de 7 mercredis (cycles 4, 1 et 2 : sept/oct - jan/fév et mar/avr)							
Demi journée sans repas	37,79 €	29,89 €	26,46 €	22,05 €	14,70 €	12,25 €	11,27 €
Demi journée avec repas	53,75 €	46,75 €	42,83 €	38,07 €	27,15 €	23,37 €	20,24 €
Journée sans repas	73,50 €	54,88 €	45,57 €	33,81 €	24,50 €	19,60 €	17,15 €
Journée avec repas	92,46 €	71,74 €	61,94 €	49,83 €	36,95 €	30,72 €	26,12 €
Forfait pour 1 cycle complet de 9 mercredis (cycle 3 : mai/juil)							
Demi journée sans repas	44,73 €	38,43 €	34,02 €	28,35 €	18,90 €	15,75 €	14,49 €
Demi journée avec repas	69,11 €	60,10 €	55,06 €	48,95 €	34,90 €	30,05 €	26,02 €
Journée sans repas	94,50 €	70,56 €	58,59 €	43,47 €	31,50 €	25,20 €	22,05 €
Journée avec repas	118,88 €	92,23 €	79,63 €	64,07 €	47,50 €	39,50 €	33,58 €
HORS PERPIGNAN							
	QF>1600	1201<QF≤1600	901<QF≤1200	601<QF≤900	401<QF≤600	301<QF≤400	QF≤300
Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires							
Demi journée sans repas	14,60 €	11,90 €	10,30 €	8,90 €	7,50 €	5,70 €	5,20 €
Demi journée avec repas	18,86 €	16,16 €	14,56 €	13,16 €	11,76 €	9,96 €	9,46 €
Journée sans repas	21,00 €	19,20 €	17,30 €	15,10 €	12,60 €	9,50 €	8,50 €
Journée avec repas	25,26 €	23,46 €	21,56 €	19,36 €	16,86 €	13,76 €	12,76 €

*Une tarification "famille nombreuse" est mise en place sur les inscriptions des mercredis et/ou des vacances.

Elle s'applique lorsque les enfants d'une même famille sont présents simultanément les mêmes jours/mêmes périodes :

→ demi-tarif à partir du troisième enfant.

TARIFS MSA :	Tarif enfants 1 et 2	Tarif à partir enfant 3
QF non pris en compte	Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires	
Demi journée sans repas	2,79 €	1,40 €
Demi journée avec repas	6,66 €	3,33 €
Journée sans repas	10,69 €	5,35 €
Journée avec repas	14,56 €	7,28 €



Les partenariats

Institutionnels

- Mairie de Perpignan : elle a un rôle de gestion, elle propose des projets tout au long de l'année (tels que les contes gourmands, la journée des droits de l'enfant, les mini toques, science expo). Elle valorise et fédère les centres de loisirs de Perpignan par le biais des actions transversales.
- Hand 'avant : une association de Perpignan HAND 'AVANT composée de travailleurs sociaux permettant de faire le lien avec la famille et l'accueil de loisirs, afin que nous professionnels, nous adaptions une attitude en cohérence avec les besoins de l'enfant.
L'association peut également être un appui et un élément médiateur face aux acteurs éducatifs de sa vie (auxiliaire puéricultrice, enseignant, animateur). Pour ma part elle représente un rôle important de conseil tant pour mon équipe que pour moi.
- SYM : syndicat mixte pour la restauration collective, l'animation pédagogique et le transport Pyrénées-Méditerranée.
- Les travailleurs sociaux :
 - collaboration avec les éducateurs (enfance catalane, sessad...) pour un suivi famille/enfants
 - partenariat avec les assistantes sociales pour les aides financières des familles.

Financiers

- Caisse d'allocation familiale : Elle représente un partenaire financier important pour les ACM. Au-delà de son rôle de contrôle, elle a un rôle de formation.
- Famille : Les paiements s'effectuent soit par virement, espèce, chèque, auprès du responsable de l'accueil de loisirs. Les tarifs sont définis chaque année par la mairie de Perpignan selon le quotient familial de la famille.

Le fonctionnement de la structure Cf. le règlement de l'accueil de loisirs.

Horaires :

7h45 à 9h00	Accueil échelonné des enfants.
11h45 à 12h15	Départ échelonné des enfants ne déjeunant pas à la cantine.
13h45 à 14h15	Accueil échelonné des enfants.
17h00 à 18h15	Fin de journée. Départ échelonné.





Dates des inscriptions :

Inscriptions pour les mercredis et les vacances	
Période concernée	Inscriptions
<u>Mercredis</u>	1 semaine avant
<u>Petites vacances</u>	3 semaines avant
<u>Grandes vacances</u>	4 semaines avant

Journée type :

7h45 à 9h00	Accueil échelonné des enfants et des familles directement dans les coins de vie.
9h15	Rangement des jeux par le biais d'une musique.
9h20	Rassemblement : chants, prise de parole.
9h40	Passage aux toilettes.
9h50-10h15	Jeux libres dans la cour.
10h30	Début des activités. L'animateur gère son groupe jusqu'au moment de la cantine.
13h15-14h15 Groupe des moyens/grands	Possibilité d'aller se reposer ou de faire une activité calme : conte, ludothèque, élaboration du goûter, etc.
14h15	Choix des activités.
13h15-16h00 Groupe des petits	Réveil échelonné puis passage aux toilettes. Les animateurs qui s'occupent de la sieste prennent en charge les enfants dès leur réveil et proposent une activité.
16h00-17h00	Toilettes puis goûter.
17h00-18h15	Accueil des familles avec mise en place de coins de vie.

*tout au long de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation

**la journée se déroule dans le respect du rythme de l'enfant





Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

Modalités de restauration

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **avec viande / sans viande ***, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.

Cadre sanitaire : organisation – mise en place

Nom des personnes référentes COVID :

- SANTIAGO Caroline
- DUGNACH Marine
- GIL Régis

Organisation des temps d'activités

Afin de limiter le brassage nous avons constitué trois groupes d'âge :

- Les petits âgés de 2 ½ ans à 3 ans
- Les moyens âgés de 4 ans
- Les grands âgés de 5ans à 6ans

Tous les groupes disposent d'une salle attitrée. Les animateurs encadrent le même groupe d'enfants durant tout le séjour (période de vacances ou cycle). Les activités et les temps de vie quotidienne s'effectuent en groupes d'âge excepté l'accueil du matin/soir et les temps de jeux libres à l'extérieur car l'arrivée et le départ des enfants et des animateurs sont échelonnés.





Organisation du temps méridien – les repas

Nous accueillons des enfants provenant d'une dizaine d'écoles différentes (Blaise Pascal, Herriot, Jean Jacques Rousseau, Jules Ferry, Jean Amade, Picasso, Ste Thérèse, Charles Perrault Torreilles, Jordi Barre, Boussiron) et nous ne disposons que de trois tables réservées aux enfants.

Cela nous a amené à mettre en place deux services par groupes d'âge comme suit :

- de 11h30 à 12h30 les enfants âgés de 2 ½ ans à 4 ans
- et de 12h30 à 13h30 les enfants âgés de 4 ans à 6 ans.

Au 1er service nous avons deux tables avec les tout-petits (2 ans ½ - 3 ans) et une table pour les enfants âgés de 4 ans.

Lors du deuxième service une table est réservée aux enfants de 4 ans et les deux autres aux enfants âgés de 5 à 6 ans.

Sur chaque service nous pouvons faire manger au maximum 21 enfants soit 7 enfants par table.

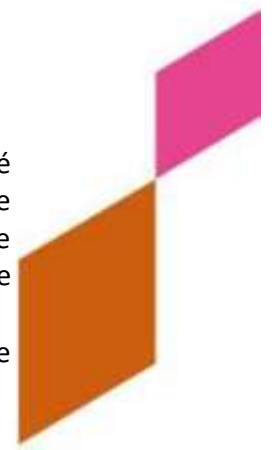
- Les adultes encadrants se chargent d'effectuer le service (pain, eau, plat chaud ...) afin de limiter les points contacts.
- Les tables sont espacées et une quatrième table est réservée aux adultes.
- Afin de pouvoir établir un traçage des cas de Covid nous prendrons chaque jour des photos des différentes tables.

Mesures d'hygiène

- Les enfants se lavent les mains avant et après le repas, avant et après l'activité, après chaque passage aux toilettes. Les salles d'activité sont utilisées par un seul groupe et sont aérées régulièrement.
- Les animateurs désinfectent les surfaces utilisées ainsi que le matériel après l'activité. Ils effectuent une hygiène des mains correcte et fréquente.
- Toute l'équipe éducative est masquée. Un distributeur de gel hydro alcoolique est mis à disposition de l'équipe à l'entrée du réfectoire. Nous avons également un distributeur de gel hydro alcoolique à disposition des parents dans le hall d'accueil et dans le bureau.
- Les parents ne peuvent pas accéder aux locaux mis à part le point d'accueil et le bureau.
- Le port du masque est obligatoire pour toute personne prenant part à l'accueil tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

Prise en charge sanitaire

- Lorsqu'un enfant présente des symptômes, il est immédiatement isolé dans une salle spécialement préparée à cet effet où se trouve un lit, une pharmacie et un registre d'infirmerie. Nous contrôlons sa température avec le thermomètre digital et nous l'inscrivons sur le registre de pharmacie. La famille est alertée.
- L'ALSH est équipé de thermomètres pour pouvoir prendre la température du personnel et des enfants dès qu'ils présentent des symptômes.





L'ÉVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais.

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

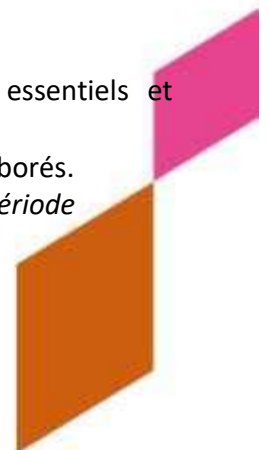
Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation.





Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe. Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'autodiagnostic

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants.

Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

Les bilans d'activités

Les réunions en fin de cycle nous permettent d'évaluer et analyser les réussites et échecs de l'activité.

Plusieurs supports d'évaluation sont disponibles pour les animateurs afin de leur permettre de poser leur projet (échancier, objectifs, moyens et matériels nécessaires).

Le questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (la communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation, les locaux, les activités et objectifs éducatifs).





LA COMMUNICATION

La réunion enfants/animateurs

La communication avec les enfants se fait le plus souvent de façon informelle. L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants et doit leur permettre de s'exprimer librement.

Pour cela, il est important de mettre en place des temps de regroupement d'enfants qui auront pour but l'information, la présentation, l'échange, l'évaluation, et aussi d'apporter du sens à l'action.

Toute la communication écrite : la place de l'enfant doit être visuelle (le prénom de l'enfant doit apparaître : porte manteau, sur son lit, dans sa salle etc.).

L'affichage destiné à l'enfant a pour fonction d'informer, de le placer comme acteur, de le rassurer.

Les relations

Les temps d'accueil – le reflet de la vie du centre – sont des moments privilégiés pour communiquer avec chaque famille. Nous prenons le temps de discuter de leur enfant, de sa journée au centre et d'éventuels problèmes rencontrés (car dans notre société les relations humaines se font de plus en plus rares).

Afin de favoriser des échanges entre les familles et l'équipe, des expositions, des spectacles, des goûters... seront mis en place.

Un tableau d'affichage est à la disposition des parents à l'entrée du centre : menus, programmes... Un programme d'activités est distribué pour chaque enfant aux familles, il est également disponible sur le site internet Leo Lagrange.





L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Nos objectifs pédagogiques et nos partenariats pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques :

Partenariat avec le service « HAND'AVANT 66 »

L'accueil de tout enfant en situation de handicap devra faire l'objet d'un projet individuel d'intégration validé par le responsable de l'établissement scolaire, le responsable de l'ALAE ou de l'ALSH, et le responsable éducatif avant sa mise en place.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), la Ville de Perpignan a signé la charte de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées. Pour garantir la mise en œuvre de ses engagements la Ville de Perpignan a officialisé son partenariat avec le Service

« Hand' avant 66 », géré par l'association les FRANCAS et l'association MIREILLE BONNET pour accompagner les équipes de professionnels d'enfance, jeunesse, après accord préalable des parents.

L'engagement de la Ville de Perpignan s'appuie sur les préconisations du service Hand' avant 66. Il consiste à faciliter l'expression des familles, définir un interlocuteur(-trice) privilégié(-e) par structure pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et à garantir avec le(s) responsable(s) d'ACM la mise en œuvre d'un Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs (PIAM). Le service agit en partenariat avec la DDCS, la CAF des PO, le CD 66, la MSA Grand-Sud, la CPAM et la MDPH.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Carte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap (s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.





LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE

Nos engagements

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement.

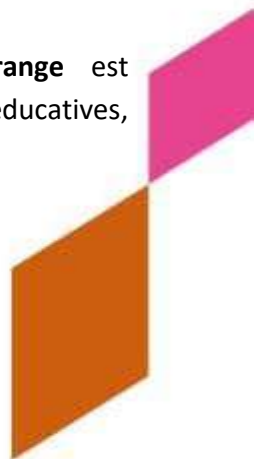
Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales

Reconnue **d'utilité publique**, la **Fédération Léo Lagrange** est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion.

Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme...
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic





Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.





La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité.

Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





Léo Lagrange Méditerranée

ALSH Edouard Herriot

68 avenue Victor Dalbiez – 66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 85 43 32 – 07 63 02 69 74

caroline.santiago@leolagrange.org

